Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Pargue dóu Ventour

DECISION N°2026-08

PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DREETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME « MIEUX MANGER POUR TOUS » (VOLET LOCAL)

Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CS DEL 2026/06/11/09 du Comité Syndical en date 11 juin 2026 autorisant la Présidente à demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, engager toutes démarches et signer toutes conventions et avenants nécessaires,

Considérant l'orientation 9 « Impulser un Projet Alimentaire Territorial Mont-Ventoux » de la Charte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Dans le cadre du programme national « Mieux Manger Pour Tous », inscrit dans le Pacte des solidarités 2023–2027, l'État soutient des actions territoriales visant à améliorer la qualité de l'aide alimentaire, réduire son impact environnemental et renforcer les dispositifs locaux de lutte contre la précarité alimentaire, notamment via les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, engagé dans un PAT de niveau 2 et dans la mise en œuvre de son plan d'actions 2024–2029, porte depuis 2023 le projet Chausirès, qui contribue à structurer une dynamique territoriale en faveur d'une alimentation locale, saine et accessible pour tous.

La première phase du projet a permis de consolider des coopérations entre acteurs de l'aide alimentaire, producteurs et structures locales, notamment autour de la valorisation des invendus agricoles et d'actions de sensibilisation à une alimentation durable.

Dans la continuité de cette dynamique, le Parc souhaite répondre à l'appel à projets 2026 du programme « Mieux manger pour tous » afin de renforcer et élargir les actions engagées, et de développer de nouveaux leviers opérationnels, notamment la mise en réseau des cuisines partagées (Lou Tricadou, projet de cuisine de la Biocoop à Carpentras, La Nacelle à Sault) l'implication de nouveaux partenaires de transformation et de distribution (Les Jardins de Solène) et une expérimentation de « chèques alimentaire durables ».

Cette nouvelle phase vise ainsi à consolider les alliances locales de solidarité alimentaire et à contribuer à la transition du système alimentaire territorial, en cohérence avec le PAT du Mont-Ventoux.

Accusé de réception en préfecture
084-258400019-20260709-DEC-2026-08-AR-AR
Date de télétransmission : 16/07/2026
Date de réception préfecture : 16/07/2026

Dans ce cadre, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux sollicite le soutien financier de la DREETS, sur la période 2026-2027, selon le plan de financement suivant :

Description des dépenses prévisionnelles		Montants TTC	
		2026	**2027**
Frais salariaux destinés à la mise en œuvre du projet	Chargé de mission PAT : 0,35 ETP	16 000 €	16 000 €
	Animateur/trice épicerie mobile ECOREV : 0,25 ETP	5 000 €	5 000 €
Prestations de service	Ateliers cuisine et sensibilisation (Mission locale, Centres sociaux) + formations	6 600 €	6 600 €
	Coordination récupération invendus agricoles + outils de gestion	10 000 €	10 000 €
	Achat légumes/légumineuses bio + prestation découpe et mise sous vide	5 000€	5 000€
	Expérimentation chèques alimentaires durables	8 000 €	8 000 €
	Publication	400 €	400 €
	Frais de déplacements	250 €	250 €
Total/an		**51 250 €**	**51 250 €**
TOTAL pour 2 ans			**102 500 €**

DECIDE,

De solliciter un financement de 102 500 € pour 2 ans auprès de la DREETS au titre du programme « MIEUX MANGER POUR TOUS » ;

D'autoriser en cas d'absence ou d'empêchement, le délégataire de Madame la Présidente à signer toutes les pièces subséquentes ;

De s'engager à conserver toutes les pièces du dossier en vue d'éventuels contrôles.

La présente décision sera transmise à Monsieur Le Préfet de Vaucluse,

Compte-rendu sera donné au Comité Syndical lors de la prochaine séance,

A Carpentras, le 09/07/2026

La Présidente du
Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Vice-Présidente de la Région Sud

Jacqueline BOUYAC